

Un sommet contre l'intolérance

ATILA ROQUE¹

Les attaques terroristes contre les États-Unis, qui ont eu lieu seulement trois jours après la clôture de la 3^{ème} Conférence mondiale contre le racisme, la xénophobie, la discrimination et l'intolérance qui y est associée, à Durban, en Afrique du sud, ont révélé de manière non équivoque l'actualité des questions débattues lors de cette conférence. Ce qui est en jeu, c'est la possibilité d'un autre paradigme de civilisation qui ne se prête pas à des réductions simplistes, en noir et blanc, concernant ce qui est bien et ce qui est mal et qui valorise la diversité, les droits humains universels et la préservation de la vie. L'accent est mis, de manière systématique, sur ces principes et ces prémisses, dans la Déclaration et le Programme d'action de la Conférence contre le racisme.

Le 11 septembre 2001, le monde a regardé dans l'horreur les actes de terreur perpétrés à New York et Washington. La perplexité et l'indignation provoquées par la mort brutale de milliers de personnes ont concentré le débat international sur le terrorisme et sur ses causes. La réaction des États-Unis – une guerre impitoyable contre l'Afghanistan – a rendu plus intense la douleur et les souffrances des civils de ce pays. Les conséquences de ces terribles événements ne sont toujours pas tout à fait claires. Ce qui est clair, par contre, c'est la nécessité de se joindre à tous ceux qui sont attachés à la paix et à la démocratie pour contrer la vague conservatrice et militariste qui est en train de se mobiliser. Il n'est pas acceptable de combattre l'horreur par davantage d'horreur. La solidarité entre les peuples est essentielle à un moment comme celui-ci.

Les attaques terroristes contre les États-Unis, qui ont eu lieu seulement trois jours après la clôture de la 3^{ème} Conférence mondiale contre le racisme, la xénophobie, la discrimination et l'intolérance qui y est associée, à Durban, en Afrique du sud, ont révélé de manière non équivoque l'actualité des questions débattues lors de cette conférence. La Conférence, qui s'est déroulée du 31 août au 8 septembre 2001, a rassemblé plus de 2.500 représentants de 170 pays, y compris 16 Chefs d'Etat, 58 ministres des Affaires Etrangères et 44 autres ministres. En plus des représentants officiels, près de 4.000 ONG de toutes les parties du monde et environ 1.300 journalistes ont été accrédités pour couvrir les sessions.

En raison des difficultés rencontrées pour arriver à un consensus sur certains des principaux thèmes de la conférence – spécialement ceux liés à la question israélo-palestinienne, à l'esclavage passé et à l'identification des victimes de la discrimination – les négociations ont duré un jour de plus que prévu. Pour ceux qui ont suivi le processus à Durban, il était manifeste dès le départ qu'il ne s'agissait pas d'une conférence quelconque. Le nom même de la conférence, choisi après de longues discussions entre gouvernements, donnait dès le départ une idée des tensions qui surgiraient au cours du processus préparatoire et des négociations finales. C'était une conférence mondiale qui aurait à s'attaquer, à un niveau sans précédent, aux causes profondes de la haine, de la violence et de l'exclusion sociale.

De toutes les conférences sociales des Nations-Unies, c'est la Conférence contre le racisme qui, avec le plus de force, a appelé les sociétés «nationales» à regarder en face leurs propres démons. Au cœur des débats, il y avait les questions qui affectent le bien-être et la sécurité des individus et des groupes dans leur vie quotidienne, des questions qui transcendent les frontières traditionnelles entre le Nord et le Sud. Des problèmes tels que ceux des immigrants, des *Rom* (gitans), des *Dalit* ('Intouchables' de l'Inde), des populations d'ascendance africaine, des populations autochtones et des femmes, vont au-delà des frontières nationales et géopolitiques. On peut en dire de même des

problèmes rencontrés par ceux qui sont victimes de discrimination en raison de leurs préférences sexuelles ou religieuses.

Aggravées par les variables économiques et politiques, l'intolérance et la discrimination, qui sont profondément ancrées dans nos cultures, transparaissent dans nos actions quotidiennes et sont réaffirmées par les médias. L'intolérance et la discrimination se manifestent par l'exclusion dans les relations sociales, transmise d'une génération à l'autre. La manière dont les sociétés traitent de ces questions affecte la hiérarchie sociale et l'accès aux avantages du développement.

S'assurer une légitimité internationale pour leurs luttes, tel a été, dans certains cas, le principal objectif des mouvements sociaux impliqués dans le processus préparatoire de Durban et durant la conférence elle-même. Dans certains cas, ces groupes se sont heurtés à une forte opposition de leurs gouvernements, comme ce fut le cas pour les Dalit, dont les arguments contre la discrimination ont été exclus des documents en raison du veto de l'Inde. Le problème de la discrimination sur la base des préférences sexuelles a également été exclu des documents finaux, le Brésil étant le seul pays à défendre activement son inclusion dans les derniers moments des négociations.

Dans certains cas, les gouvernements ont insisté pour restreindre le débat à la sphère des mécanismes déjà établis dans les négociations et les processus internationaux. Il y a eu, par exemple, la tentative des pays africains visant à prendre en compte les réparations dues aux victimes de la traite des esclaves, de la période de l'esclavage et de la colonisation, uniquement dans le contexte des politiques d'aide économique à l'Afrique. De même, il y a eu un effort pour éviter de manière spécifique la prise en compte, lors de la conférence, des manifestations actuelles de telles pratiques.

La participation des organisations et des mouvements sociaux à la Conférence contre le racisme garantissait que la promesse d'un compromis contenue dans le titre ne serait pas oubliée en cours de chemin. Concernant les questions relatives aux populations d'ascendance africaine, la mobilisation des mouvements sociaux a abouti à l'incorporation d'un ensemble de propositions très avancées dans le document approuvé lors de la réunion préparatoire régionale pour les Amériques, tenue à Santiago du Chili, en décembre 2000.

La mobilisation et la coordination des populations latino-américaines et caraïbes d'ascendance africaine a joué un rôle crucial dans ce processus. L'établissement d'une Alliance afro latino caraïbe peut être considéré comme une des principales réalisations politiques de la Conférence contre le racisme. L'Alliance, non seulement sert de référence politique pour faire pression sur les gouvernements, mais est également une enceinte de discussion avec les organisations de populations d'ascendance africaine d'Europe et d'Amérique du Nord (États-Unis et Canada), ainsi qu'avec des organisations africaines.

1 Coordonnateur de Public Policies and Globalisation, IBASE.



L'art de l'engagement possible

En dépit des nombreux obstacles, les accords convenus en Afrique du sud représentent une étape décisive en vue de plus d'instaurer davantage de tolérance et de paix. La polarisation du débat sur le conflit du Moyen-Orient a fait qu'il a été difficile, presque jusqu'à la fin, de parvenir à un consensus, et a laissé des marques profondes sur les négociations de Durban. La radicalisation des positions a provoqué le départ des Etats-Unis et d'Israël des négociations à un des moments les plus tendus. Même le Forum parallèle des ONG n'a pas échappé à cette tension. Le texte du document final du Forum sur la question israélo-palestinienne, bien qu'assez dur par rapport à la politique israélienne, a fait l'objet de réserves de la part d'organes tels qu'Amnesty International et Human Rights Watch.

L'accord convenu sur le conflit israélo-palestinien a accentué l'isolement des Etats-Unis. Israël n'a pas été critiqué individuellement et tant l'antisémitisme que l'anti-islamisme ont été condamnés. Le droit à l'autodétermination du peuple palestinien a été reconnu, mais le sionisme n'a pas été qualifié de racisme. La formulation de l'engagement adopté a déçu ceux qui espéraient une condamnation plus forte de la violation des droits des Palestiniens par Israël dans les territoires occupés, mais a permis de parvenir à un consensus sur le texte.

La Déclaration et le Programme d'action adoptés à Durban prennent compte ouvertement des causes de la discrimination, du racisme et de la xénophobie, ainsi que des questions des immigrants et des populations autochtones. Certains groupes ont protesté contre la non-reconnaissance du droit des populations autochtones à se proclamer «nations». Parmi les questions les plus litigieuses, il y a eu celles relatives à la classification du commerce des esclaves et de l'esclavage comme crimes contre l'humanité, et à l'ensemble du débat sur les réparations dues à ceux qui en subissent les conséquences.

Concernant la condamnation du commerce transatlantique des esclaves et de l'esclavage, la Conférence est arrivée à une formulation intermédiaire: elle a classé les épisodes contemporains comme crimes contre l'humanité, en spécifiant qu'il «aurait toujours dû en être ainsi.» Le texte adopté à la fin de la Conférence constitue un progrès significatif et historique:

«Nous reconnaissons que l'esclavage et la traite des esclaves, en particulier la traite transatlantique, ont été des tragédies effroyables dans l'histoire de l'humanité, en raison non seulement de leur barbarie odieuse, mais encore de leur ampleur, de leur caractère organisé et tout spécialement de la négation de l'essence des victimes; nous reconnaissons également que l'esclavage et la traite des esclaves constituent un crime contre l'humanité et qu'il aurait toujours dû en être ainsi, en particulier la traite transatlantique, et sont l'une des principales sources et manifestations du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, et que les Africains et les personnes d'ascendance africaine, de même que les Asiatiques et les personnes d'ascendance asiatique et les peuples autochtones, ont été victimes de ces actes et continuent à en subir les conséquences.»

En fait, du point de vue des personnes d'ascendance africaine, il y a eu de nombreux points positifs dans les documents approuvés. Des questions spécifiques ont été largement considérées, bien que le thème central de la réparation, un des points qui a suscité le plus de controverses, ait été formulé de manière trop générique dans le document final:

«...nous invitons la communauté internationale et ses membres à honorer la mémoire des victimes de ces tragédies. Nous notons en outre que certains ont pris l'initiative d'exprimer des regrets ou des remords ou de présenter des excuses et invitons tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à trouver les moyens appropriés de concourir au rétablissement de la dignité des victimes...»

La Conférence contre le racisme a été moins spécifique sur les mesures concrètes et les nouveaux objectifs, en laissant l'initiative sur les détails des actions aux pays eux-mêmes, qui seront chargés de la préparation de Plans d'action nationaux pour la promotion de la diversité, de l'égalité, de la justice sociale et de l'équité. Les lignes directrices et les priorités de ces actions ont toutefois été clairement indiquées par les délégués, et celles-ci constituent un ensemble d'engagements fondamentaux auxquels les gouvernements et les institutions internationales doivent souscrire. Parmi les plus importants énoncés dans les documents de Durban figurent les engagements suivants:

- Reconnaissance de l'importance que revêtent les instruments internationaux actuellement existants pour la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, en particulier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, fixant 2005 comme année cible pour sa ratification;
- Réforme des institutions judiciaires et des législations nationales, afin de lutter contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, notamment la garantie de punir ceux qui sont responsables de ces pratiques;
- Amélioration des systèmes d'information et de recherche nationaux et internationaux et production régulière des indicateurs sociaux permettant de mesurer les progrès ou les reculs en ce qui concerne les objectifs de la Conférence. La Conférence a également demandé que les Nations-Unies développent des programmes de recherche, d'éducation et de communication visant à rétablir la contribution de l'Afrique à l'histoire de l'humanité;
- Promotion de mesures *positives* comme meilleur moyen de lutter contre l'inégalité raciale, spécialement dans les domaines de l'éducation, du marché du travail, de la santé, du logement, de l'hygiène, de l'accès à l'eau potable, et de la surveillance de l'environnement;
- Intégration de la dimension genre dans les programmes de lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée;
- Priorité accordée à la lutte contre la pauvreté dans la lutte contre le racisme, à travers des initiatives telles que la Nouvelle initiative africaine et d'autres mécanismes novateurs comme le Fonds mondial de solidarité pour l'élimination de la pauvreté;
- Les pays développés, les Nations-Unies et les institutions financières multilatérales doivent trouver les voies et moyens de fournir des ressources financières additionnelles pour appuyer les actions découlant de la mise en œuvre des engagements souscrits lors de la Conférence de Durban;
- La Conférence a appuyé la proposition avancée par le Haut Commissaire des Nations-Unies pour les droits de l'homme visant à établir une Unité anti-discrimination en vue de collaborer avec les Etats Membres et d'autres agences des Nations-Unies au processus de mise en œuvre des engagements, de publication de rapports annuels d'état d'avancement, de collecte d'information et de recherche de coopération des organisations des sociétés civiles.



La conférence de Durban a révélé la difficulté qu'il y avait, à travers le monde, à s'attaquer au racisme et à l'intolérance qui y est associée. L'impasse et le quasi-échec des négociations en raison de l'impossibilité à parvenir à un accord sur le Moyen-Orient et sur ce que l'on a appelé les «problèmes du passé» n'ont été que l'aspect le plus visible d'un climat de sectarisme extrême qui a prévalu pratiquement jusqu'au dernier jour.

Les engagements souscrits par les gouvernements dans la Déclaration et dans le Programme d'action sont encore timides et limités au regard de l'ampleur des problèmes, mais il y a des progrès, une avancée indéniables vers la résolution des problèmes débattus.

Enfin, étant donné l'agenda élaboré par la Troisième Conférence mondiale contre le racisme, la xénophobie, la discrimination et l'intolérance qui y est associée, nous sommes confrontés à des décisions cruciales dans la construction d'un monde dans lequel les actes de mépris absolu de la vie humaine, si fréquents dans l'histoire de l'humanité, ne sont plus possibles. Les résultats de Durban, bien que fragiles et contradictoires, seront la boussole qui nous guidera à travers les orages à l'horizon.

Ce qui est en jeu, c'est la possibilité d'un autre paradigme de civilisation qui ne se prête pas à des réductions simplistes, en noir et blanc, concernant ce qui est bien et ce qui est mal et qui valorise la diversité, les droits humains universels et la préservation de la vie. L'accent est mis de manière systématique sur ces principes et ces prémisses dans la Déclaration et le Programme d'action de la Conférence contre le racisme. En outre, il ne faudrait pas négliger le rôle des organisations de la société civile dans la prise en compte des défis majeurs à la suite du 11 septembre.

Comme cela a été le cas dans la Conférence mondiale contre le racisme, où la société civile a garanti que les voix de la différence n'étaient pas étouffées, il est du devoir de la société civile à travers le monde, conjointement avec les leaders politiques et religieux, de réagir vigoureusement au nihilisme déshumanisant de ceux qui traitent la vie comme un détail insignifiant. ■

Instituto Brasileiro de Análises Sociais e Econômicas (IBASE)
Institut brésilien d'analyses sociales et économiques
<observatorio@ibase.br>